

28 mars 2025

Ce document contient des informations importantes sur le compartiment dans lequel vous avez investi. Si vous avez des doutes quelconques quant aux mesures à prendre, veuillez demander conseil à votre courtier, votre conseiller bancaire, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.

Cher Actionnaire,

Par la présente, nous vous informons, en notre qualité de conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** »), du changement à venir concernant le Prospectus de HSBC Global Investment Funds (le « **Prospectus** »). Nos registres indiquent que vous possédez des actions d'un ou de plusieurs compartiments de la Société (les « **Compartiments** »).

Externalisation des données

Le Changement

La Société de gestion, la Banque dépositaire et Agent payeur, l'Agent administratif et l'Agent de registre et de transfert (les « **Entités** ») agissant en leur qualité respective telle que décrite dans le présent Prospectus, sous-traitent certaines activités à d'autres entités de HSBC ou à des prestataires de services tiers situés dans diverses juridictions.

Les informations que vous avez fournies dans le cadre de votre investissement dans la Société, et qui peuvent inclure des données personnelles et confidentielles, peuvent être transférées et stockées par les prestataires de services des Entités.

Afin de permettre aux Actionnaires d'accéder aux informations et de préserver leurs intérêts, le Conseil a décidé qu'à compter de la Date de prise d'effet (telle que définie ci-dessous), des informations sur les sous-traitants actuels nommés par les Entités ou agissant en leur nom, y compris des détails sur leur localisation, seront disponibles à l'adresse suivante : **www.hsbc.lu/data-outsourcing**. En cas de nouvelles nominations, les informations sur le site Internet seront mises à jour en conséquence.

Dans ce contexte, le terme « Actionnaires » désigne à la fois les personnes physiques et les personnes morales.

Date de prise d'effet

Le changement susmentionné prendra effet à la date du prochain Prospectus apposé d'un visa. Cette mise à jour devrait être publiée le 28 mars 2025 ou aux alentours de cette date.

Impact sur les Actionnaires

Le Conseil souhaite assurer aux Actionnaires que les objectifs d'investissement des Compartiments et/ou la façon dont ils sont gérés et/ou leur notation de risque resteront inchangés. Ce changement n'entraînera aucune modification des frais et charges relatifs aux Compartiments.

Mesures à prendre

Le changement détaillé ci-dessus vous est envoyé à titre d'information uniquement.

Le dernier prospectus, le dernier Document d'information clé et/ou le dernier Document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo ou auprès du siège social de la Société.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier les informations susmentionnées. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de HSBC Global Investment Funds.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

La dernière version des informations clés, le Prospectus, le Règlement et le rapport annuel et semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès <https://eifs.lu/hsbc-asset-management>. Les valeurs actuelles nettes (VAN) sont publiées sur http://www.beama.be/en/nav?set_language=en. Les informations clés pour l'investisseur doivent être lues attentivement avant l'achat de parts. La déduction fiscale en Belgique est de 30%.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds